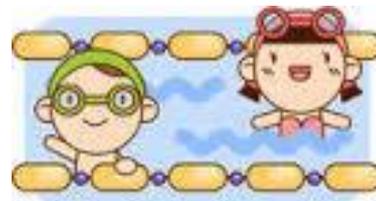


**Organisation du SAVOIR-NAGER  
à la piscine de La Guiche  
Année 2021**



Afin de préparer le planning de natation de la piscine de La Guiche, il vous est adressé le questionnaire ci-joint, sur lequel vous pourrez exprimer vos choix et contraintes fortes.

Mais avant de le remplir, merci de prendre en compte les éléments suivants :

- En référence à la circulaire du 22 août 2017

- ✓ L'apprentissage du savoir-nager est une priorité nationale : cette priorité se focalise sur les élèves de CM2, et quand la continuité pédagogique le permet, elle s'étend aux élèves de CM1, puis de CE2, de CE1, de CP, et dans la limite des places disponibles aux élèves de GS.
- ✓ Le taux d'encadrement de l'activité est calculé selon la notion de groupe-classe, définissant le nombre d'élèves pratiquant sur le même créneau horaire.
- ✓ L'ASSN et le Certificat d'Aisance Aquatique sont les seules attestations à faire valider aux élèves au plus tard en CM2. Les précédents paliers (1 et 2) ne représentent désormais que des repères dans la continuité des apprentissages.

- L'aspect organisationnel reste le même que l'année dernière, à savoir que :

- ✓ Deux classes seront accueillies sur le même créneau horaire avec un maximum de 50 élèves.
- ✓ La piscine mettra à disposition des classes, un MNS en apprentissage et 1 MNS en surveillance, par créneau horaire, d'où nécessité pour certaines classes d'**avoir des parents agréés** pour l'aide à la conduite des séances. Ces parents pourront encadrer des élèves dans l'eau, en soutien aux enseignants.
- ✓ Rappel des taux d'encadrement réglementaires

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle et élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
A partir de 31 élèves	1 encadrant supplémentaire pour 10 élèves	1 encadrant supplémentaire pour 15 élèves	1 encadrant supplémentaire pour 10 élèves

Christine Foret, cpeps Tournus